

BB5**SECTION 1: IDENTIFICATION**

Identificateur du produit	BB5
Autres moyens d'identification	Pulvériser de l'eau conditionneur.
Usage recommandé	L'utilisateur doit demander l'avis du représentant agricole du comté ou d'un consultant agricole professionnel.
Restrictions d'utilisation	Inconnu.
Identificateur du fabricant/fournisseur	NutriAg Limited, 39 Gail Grove, Toronto, Ontario, M9M 1M5
Numéro de téléphone d'urgence	Canutec, 613-996-6666, 24 hours
Numéro de la FDS	0049
Date de préparation	le 26 mai, 2015

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS**Classification**

Irritation cutanée - catégorie 2; Irritation oculaire - catégorie 2A

Éléments d'étiquetage

Mention d'avertissement :

Attention

Mention(s) de(s) danger(s) :

Provoque une irritation cutanée.

Provoque une sévère irritation des yeux.

Contient 38.5-42% contient des ingrédients ayant une toxicité inconnue (inhalation).

Contient 0,5-1,0% d'ingrédients ayant une toxicité inconnue (voie orale).

Contient 8.5-10.0% d'ingrédients ayant une toxicité inconnue (voie cutanée).

Conseil(s) de prudence :

Prévention :

Se laver soigneusement les mains et la peau après avoir manipulé.

Porter des gants de protection.

Porter un équipement de protection des yeux/du visage.

Intervention :

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Un traitement particulier est conseillée - voir les instructions de premiers secours.

En cas d'irritation cutanée: Demander un avis médical/Consulter un médecin.

Si l'irritation des yeux persiste : Demander un avis médical/Consulter un médecin.

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Élimination :

Éliminer le contenu/réceptacle conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

Autres dangers

Dangers non classifiés ailleurs.

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Mélange:

Nom chimique	Numéro de CAS	%	Autres identificateurs
L'acide phosphorique (85 %)	7664-38-2	24.1-24.9	N/A
Nonylphenoéthoxylate	9016-45-9	14-15	N/A

SECTION 4: PREMIERS SOINS

Mesures de premiers soins

Inhalation

Enlever la source d'exposition ou déplacer à l'air frais.

Contact avec la peau

Rincer la peau immédiatement et doucement à l'eau tiède pendant au moins 30 minutes.

Contact avec les yeux

Rincer immédiatement les yeux contaminés à l'eau tiède, en douceur, pendant au moins 30 minutes, tout en maintenant les paupières ouvertes. Si la victime porte des lentilles cornéennes, NE PAS retarder l'irrigation ni tenter de retirer les lentilles. Il est possible d'utiliser une solution saline neutre dès qu'elle est accessible. NE PAS INTERROMPRE LE RINÇAGE. Au besoin, poursuivre le rinçage pendant le transport vers l'hôpital.

Ingestion

Ne jamais rien administrer par la bouche à la personne qui est en train de perdre conscience, est inconsciente ou a des convulsions. Ne pas faire vomir. En cas de vomissement spontané, s'étendre sur le côté dans une position de récupération. Se rincer la bouche à nouveau avec de l'eau. Appeler immédiatement un Centre antipoison ou un médecin.

Commentaires sur les premiers soins

Consulter un médecin si vous vous sentez mal ou si vous êtes inquiet.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

En cas d'ingestion : peut irriter la bouche, la gorge et l'estomac.

Prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Organes cibles

Yeux, peau.

Problèmes de santé aggravés par une exposition au produit

Dermatite.

SECTION 5: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Agents extincteurs

Agents extincteurs appropriés

Dioxyde de carbone, poudre chimique sèche, mousse extinctrice appropriée, eau pulvérisée ou brouillard d'eau.

Agents extincteurs inappropriés

Aucun connu.

Dangers spécifiques du produit

L'acide phosphorique peut réagir avec la plupart des métaux pour produire de l'hydrogène, un gaz très inflammable.

Équipement de protection individuelle et précautions pour les pompiers

Identificateur du produit : BB5

Date de préparation le 26 mai, 2015

Page 02 de 06

Approcher l'incendie en amont afin d'éviter les vapeurs ou les gaz dangereux.
Les pompiers doivent entrer dans la zone en portant un équipement de protection spécialisé. (La tenue de feu n'offrira pas une protection suffisante.) un vêtement pour la protection chimique (p. ex. vêtement anti-éclaboussure) et un APRA à pression positive pourraient être nécessaires.

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Restreindre l'accès jusqu'à l'achèvement du nettoyage. S'assurer que le nettoyage est effectué par du personnel qualifié uniquement. Porter un équipement de protection personnelle adéquat.

Précautions relatives à l'environnement

Empêcher la pénétration dans les égouts, le sol, ou les cours d'eau.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Fuites et déversements mineurs : contenir et absorber le déversement avec un absorbant qui ne réagit pas avec le produit déversé. Placer l'absorbant utilisé dans des récipients appropriés scellés et étiquetés en vue de leur élimination.
Fuites ou déversements importants : endiguer le produit déversé afin de prévenir le ruissellement. Retirer ou récupérer le liquide au moyen de pompes ou d'équipement d'aspiration. Ne pas remettre le produit déversé dans son récipient d'origine.

Autres informations

Signaler les déversements aux autorités locales en matière de santé et de sécurité et à celles chargées de la protection de l'environnement, le cas échéant.

SECTION 7: MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

L'équipement de transfert doivent être faites de plastique résistant aux produits chimiques ou en acier inoxydable. Ne pas stocker dans des récipients en acier ou en aluminium. Porter un équipement de protection lors de la manipulation chimique. Utiliser dans un endroit bien aéré. Ne pas respirer les vapeurs ou les brouillards. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne pas porter de lentilles de contact lors de la manipulation de ce matériau. Se laver soigneusement après manipulation. Tenir loin de la chaleur extrême et des flammes. Faites preuve de prudence lors de l'ouverture des conteneurs.

Conditions de sûreté en matière de stockage

Stocker dans une zone ayant les caractéristiques suivantes : bien ventilé. Stocker dans le récipient d'expédition original étiqueté.

SECTION 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Nom chimique	ACGIH TLV®		OSHA PEL		AIHA WEEL	
	TWA	STEL	TWA	Ceiling	8-hr TWA	TWA
L'acide phosphorique (85 %)	1 mg/m3	3 mg/m3				

Contrôles d'ingénierie appropriés

Utiliser un système de ventilation par aspiration à la source, si la ventilation générale ne suffit pas à contrôler la quantité de produit dans l'air.

Mesures de protection individuelle

Protection des yeux et du visage

Porter des lunettes de protection contre les produits chimiques.

Protection de la peau

Porter des vêtements de protection contre les produits chimiques (p. ex. gants, tabliers, bottes).

Protection des voies respiratoires

Habituellement non requis si le produit est utilisé selon les directives.

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Propriétés physiques et chimiques de base

Apparence	Rouge sombre.
Odeur	Sans odeur
Seuil olfactif	Pas disponible
pH	2 - 3 (1% solution)
Point de fusion/Point de congélation	Pas disponible (fusion); Pas disponible (congélation)
Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition	Pas disponible
Point d'éclair	Pas disponible
Taux d'évaporation	Pas disponible
Inflammabilité (solides et gaz)	Pas disponible
Limites supérieures/inférieures d'Inflammabilité ou d'Explosibilité	Pas disponible (supérieure); Pas disponible (inférieure)
Tension de vapeur	Pas disponible
Densité de vapeur	Pas disponible
Densité relative (eau = 1)	1.20 - 1.21 à 20 °C (68 °F)
Solubilité	Soluble. dans l'eau
Coefficient de partage n-octanol/eau	Pas disponible
Température d'auto-inflammation	Pas disponible
Température de décomposition	Pas disponible
Viscosité	Pas disponible (cinématique); Pas disponible (dynamique)
Autres informations	
État physique	Liquide
Densité en vrac	Pas disponible

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Réagit avec les métaux pour libérer du gaz hydrogène inflammable.

Stabilité chimique

Habituellement stable.

Risque de réactions dangereuses

Aucun prévu dans les conditions normales de stockage et d'utilisation.

Conditions à éviter

Exposition prolongée à de hautes températures. Matières incompatibles.

Matériaux incompatibles

Agents oxydants (p. ex. peroxydes), bases fortes (p. ex. hydroxyde de sodium).

Produits de décomposition dangereux

Au cours d'un incendie, ou lorsqu'il est chauffé jusqu'à décomposition, irritantes et toxiques oxydes de phosphore, tels que le pentoxyde de phosphore peut être générée.

SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Voies d'exposition probables

Contact avec la peau; contact oculaire; ingestion.

Identificateur du produit : BB5

Date de préparation le 26 mai, 2015

Page 04 de 06

Toxicité aiguë

Nom chimique	CL50	DL50 (orale)	DL50 (cutanée)
L'acide phosphorique (85 %)	0.84 mg/L (lapin) (4 heures d'exposition)	1530 mg/kg (rat)	2740 mg/kg (lapin)
Nonylphenoéthoxylate		1310 mg/kg (rat)	2000 mg/kg (lapin)

Corrosion/Irritation cutanée

Les tests sur des animaux montrent une corrosion cutanée. (Phosphoric acid (85%))

Lésions oculaires graves/Irritation oculaire

Les tests sur des animaux montrent une légère irritation. (Phosphoric acid (85%))

Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique

Inhalation

Non-irritant pour les voies respiratoires, à moins qu'il est introduit dans l'atmosphère en pulvérisation ou brouillard. Peut causer irritation du nez et de la gorge. (Phosphoric acid (85%))

Absorption par la peau

Aucun renseignement trouvé.

Ingestion

Peut causer irritation de la bouche, de la gorge et de l'estomac. (Phosphoric acid (85%)) ingestion is not a typical route of occupational exposure.

Danger par aspiration

Peut être entraîné dans les poumons (aspiré) en cas d'ingestion ou de vomissement. (Phosphoric acid (85%))

Toxicité pour certains organes cibles - Expositions répétées

Les symptômes peuvent comprendre une peau sèche, rougeâtre et gercée (dermatite). (Phosphoric acid (85%))

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Aucun renseignement n'a été trouvé concernant la sensibilisation des voies respiratoires.

Cancérogénicité

N'est pas réputé cancérogène.

Toxicité pour la reproduction

Développement de la progéniture

N'est pas réputé nuire à l'enfant en gestation.

Fonction sexuelle et la fertilité

N'est pas réputé pour causer des effets sur les fonctions sexuelles ou la fertilité.

Effets sur ou via l'allaitement

N'est pas réputé pour causer des effets sur ou par la lactation.

Mutagenicité sur les cellules germinales

Non réputé comme un mutagène.

Effets d'interaction

Aucun renseignement n'a été trouvé.

SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Dangers aigus pour le milieu aquatique

Nom chimique	CL50 pour les poissons	CE50 pour les crustacés	CEr50 pour les plantes aquatiques	CEr50 pour les algues
L'acide phosphorique (85 %)	138 mg/L (96 heures)			
Nonylphenoéthoxylate	3.8-6.2 mg/L (Pimephales)			

Identificateur du produit : BB5

Date de préparation le 26 mai, 2015

Page 05 de 06

	promelas (tête-de-boule); 96 heures)			
--	--	--	--	--

SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Les méthodes d'élimination

Détruire conformément à toutes les lois fédérales, provinciales et locales applicables.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

N'est pas régi par le Règlement canadien sur le transport de marchandises dangereuses. N'est pas régi par le Règlement DOT É.-U. N'est pas régi par le Règlement IATA.

Autres informations IMDG : Non réglementé pour le transport.

SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Réglementation relative à la sécurité, à la santé et à l'environnement

Canada

Liste intérieure des substances (LIS)/liste extérieure des substances (LES)

Tous les ingrédients sont inscrits sur la LIS/LES.

LCPE - Inventaire national des rejets de polluants (INRP)

Partie 1B. (Nonylphenoéthoxylate)

États-Unis

Toxic Substances Control Act (TSCA) Section 8(b)

Tous les ingrédients figurent sur l'inventaire de la TSCA.

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

FDS préparée par NutriAg Limited

Numéro de téléphone 416-636-1555

Date de préparation le 26 mai, 2015

Date de la plus récente version révisée le 14 mars, 2017

Indicateurs de révision

Version 3.1

Le contenu suivant de la FDS a été modifié le 08 juin, 2016:

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT; Renseignements sur le transport.

Le contenu suivant de la FDS a été modifié le 26 juillet, 2016:

SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES; Densité relative.

Le contenu suivant de la FDS a été modifié le 14 mars, 2017:

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS; Éléments d'étiquetage.

Avis L'information contenue dans ce document est offert uniquement comme un guide pour le traitement de la produit et ont été rédigés de bonne foi par un personnel technique compétent. Aucune garantie d'aucune sorte ou tacite, n'est accordée et NutriAg Ltd. ne sera pas responsable des dommages, pertes, blessures ou dommages indirects, qui peuvent résulter de l'utilisation ni de la fiabilité de toute information contenue dans ce document.

Identificateur du produit : BB5

Date de préparation le 26 mai, 2015

Page 06 de 06